



ASSOCIATION ANDELLE RANDONNEES
Mairie de Charleval - 27380 CHARLEVAL



Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901 n° W271000774
Affiliée à la Fédération Française de Randonnées sous le n° 02301

Président : Philippe PETIT
Tel : 06 42 91 03 24
E-mail : philippe.martial.petit@gmail.com
www.andellerandonnees.sportsregions.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n° d'immatriculation : IM075100382



SEJOUR 2020
PYRENEES-ATLANTIQUES
DU 2 AU 9 MAI 2020
HEBERGEMENT AU VVF VILLAGES
DE SARE 64310 - PAYS BASQUES

Le village de SARE, petite bourgade océanique typiquement basque entourée de massifs montagneux, classé parmi les « plus beaux villages de France »

Samedi : Arrivée prévue en fin d'après-midi au VVF de Sare - Hébergement en logement de 2 personnes, draps et linge de toilette fournis. Pension complète, café non inclus, vin offert du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour (sauf déjeuner du mercredi libre) dont un pot de bienvenue et un repas terroir, animations en soirée.

Du Dimanche au Vendredi (sauf mercredi) :

Randonnées journées avec guides accompagnateurs « **Les chemins des contrebandiers** »

Attention : Randonnées en montagne avec dénivelés journaliers entre 250m et 900m

Durée entre 5h et 7h de marche suivant les itinéraires.

Le programme exact des randonnées et visites sera diffusé ultérieurement.

Mercredi journée libre – déjeuner non inclus

Samedi : Heure de départ maxi 10h00 après le petit déjeuner

Le coût pour cette semaine est estimé à ce jour à **600 € par personne**, hébergement, repas, visites, assurance annulation VVF. (Ce prix pourra être revu à la baisse en fonction du nombre de participants)

Un acompte de 180 € est demandé à l'inscription au plus tard le 23 juin 2019 ; celle-ci sera effective uniquement après son règlement.



SEJOUR AU VVF DE SARE EN PAYS BASQUE DU 2 AU 9 MAI 2020

Nom.....Prénom.....

1^{er} ACOMPTE : Nombre de personnes X 180 euros au 23.06.2019

2^e ACOMPTE : Nombre de personnes X 210 euros au 26.01.2020

SOLDE : Nombre de personnes X 210 euros au 22.03.2020

Chèque à l'ordre d'ANDELLE RANDONNEES à envoyer à :

Michèle CHAUBARD – 3 Résidence de la Lieure – 27480 LYONS LA FORET